



15/05/2020

Lettre aux parents - Projets de liaison

Informations sur les conditions-cadres pour l'ouverture des projets de liaison

A partir du 14/05/2020, les projets de liaison peuvent reprendre. Les projets de liaison sont des offres de structure d'accueil facilement accessibles, ayant pour but de faciliter aux enfants et aux parents l'accès aux garderies publiques. Le groupe cible est le suivant : enfants en âge préscolaire issus de familles de réfugiés et de familles se trouvant dans une situation similaire, ainsi que les familles de ces enfants (réfugiés de divers pays, y compris d'autres pays de l'UE, demandeurs d'asile, etc.)

Toutefois, compte tenu de la situation actuelle liée à la pandémie de coronavirus, ces projets ne peuvent être mis en œuvre qu'à certaines conditions.

Les initiateurs des projets décident sous leur propre responsabilité s'ils peuvent ouvrir à partir du 14/05/2020, compte tenu des nouvelles conditions. Il n'existe aucun droit à la réouverture des offres et à leur déroulement habituel. Nous comptons sur votre compréhension. Les conditions énumérées ci-dessous visent à continuer à limiter les infections et en particulier à protéger les employés ainsi que les enfants et les parents d'une éventuelle infection.

1. Les parents et les enfants désireux de participer aux projets de liaison,

1.1 ne doivent présenter aucun symptôme de maladie,

- 1.2 ne doivent pas être en contact avec des personnes infectées en connaissance de cause, excepté si 14 jours se sont écoulés depuis et s'ils ne présentent aucun symptôme de maladie,
- 1.3 doivent, après leur arrivée en République fédérale d'Allemagne, prendre les mesures de protection prévues dans le décret du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie relatif au coronavirus et en vigueur à la date de leur entrée.

2. Nombre maximum d'enfants et de parents au sein des projets de liaison

Un projet de liaison peut accueillir au maximum dix enfants – et selon l'offre un des deux parents peut les accompagner.

Les initiateurs décident sur place et en toute responsabilité, si des groupes plus importants peuvent être divisés ou si tous les enfants et tous les parents peuvent participer à chaque rendez-vous. Dans la mesure où il est nécessaire d'appliquer des restrictions par rapport à l'offre antérieure, nous faisons appel à votre compréhension et à votre coopération.

3. Suivi des contacts

Avant de participer au projet de liaison, vous devez fournir les coordonnées de toutes les personnes concernées de votre famille, afin de pouvoir remonter la chaîne d'infection en cas de nécessité. Si nécessaire, les initiateurs du projet ou le personnel de la garderie mettront immédiatement les données à la disposition des autorités sanitaires.

4. Obligation de distanciation

Lors de la participation au projet de liaison, toutes les personnes adultes doivent obligatoirement respecter une distance minimale de 1,5 mètre entre elles. La décision de porter ou non un masque de protection buccal et nasal dans le cadre des projets de liaison relève de la responsabilité des initiateurs du projet ou des employés des garderies. Cela s'applique aussi bien au personnel en activité qu'à tous les parents.

5. Informations relatives aux mesures d'hygiène pour les enfants et les parents

Le coronavirus se transmet principalement par les gouttelettes. Il est donc important de réduire autant que possible les risques d'infection. Un élément important pour y contribuer est de respecter des mesures d'hygiène lors des projets de liaison.

Il est donc important qu'en tant que parents vous respectiez vous-même les mesures d'hygiène, mais aussi que vous les pratiquiez avec les enfants en fonction de leur âge et de leurs capacités à le faire, et que vous les appliquiez lors des projets de liaison.

Les règles de conduite suivantes doivent être particulièrement bien respectées :

- Lavez-vous souvent les mains très soigneusement. Utilisez toujours du savon.
- Lorsque vous toussiez ou que vous éternuez, faites-le dans votre coude.
- Utilisez des mouchoirs jetables. Jetez immédiatement les mouchoirs usagés dans une poubelle fermée.

Vous trouverez de plus amples informations à ce sujet sur les pages suivantes :

<https://www.mags.nrw/coronavirus>

<https://www.infektionsschutz.de/hygienetipps>

<https://www.waschen-wie-walter.de>

Ministère de la jeunesse, de la famille, de l'immigration et de l'intégration du Land Rhénanie-du-Nord-Westphalie